



Joanna Affre

avocat, associé gérant

Joanna est la fondatrice du cabinet Affre i Wspólnicy. Elle se spécialise dans le droit de la concurrence au sens large.

Elle conseille les clients dans les secteurs des produits de la grande consommation, alimentaire, automobile, chimique, de bâtiment, et des secteurs des médias et de la publicité, ainsi que dans le secteur bancaire, dans le domaine du développement de la politique de distribution, de la lutte contre les accords anticoncurrentiels et l'abus de la position dominante, des fusions et des reprises, du droit des consommateurs et de la lutte contre la concurrence déloyale. À cet égard, elle procède à des audits et les formations pour les entrepreneurs et elle représente ses clients aussi bien dans les procédures devant le Président du UOKiK que devant les juridictions.

Diplômée de l'Université de Wrocław et des études supérieures post-diplôme en sciences politiques (IEP Strasbourg France), en droit communautaire (Lyon III, France) et en droit de la concurrence (King's College, Londres, Royaume-Uni).

Membre du Réseau International de Concurrence (International Competition Network).

Elle est l'avocat recommandé dans le domaine du droit de la concurrence et du droit des ententes dans la 17ème édition du classement des cabinets d'avocats du quotidien « Rzeczpospolita ».